



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 20 février 2018 : BLAH, BLAH, BLAH,...

A l'ordre du jour de ce comité technique local figurait uniquement des points d'information, sans vote. Cela résume la volonté de débat de la direction dans la période. Pourtant, la plupart des sujets abordés seront lourds de conséquences sur le terrain.

Après la lecture des déclarations liminaires, un débat assez houleux sur la qualité du dialogue social a opposé les représentants de la CGT et de solidaires au directeur. En effet, la CGT a demandé l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour, rendant une véritable discussion sur tous les sujets quasiment impossible sur une après-midi.

Le premier point a été consacré à la mise en place du pôle « suprarégional » des recettes non fiscales. Si le calibrage des emplois semble correct, il est quand même à souligner que, globalement, il y a clairement de l'évaporation d'emplois au détriment des autres départements de l'interrégion. La CGT a également dénoncé que ce nouveau service soit dilué au sein de la direction, ce qui nuit à la lisibilité de la répartition des emplois dans le département et à l'opacité, constamment dénoncé par la CGT, des affectations à la direction.

Nous avons abordé ensuite la création du pôle hospitalier « nord Vaucluse ». Les débats ont porté sur l'aménagement des locaux de la trésorerie de l'hôpital de Carpentras. L'évolution des emplois est inquiétante car les agents en place risquent de se retrouver fort peu nombreux à former les nouveaux collègues affectés dans ce nouveau service.

La CGT a fait part de son inquiétude sur l'avenir de la trésorerie de Valréas. Le directeur s'est montré rassurant et s'est engagé à ce qu'aucune trésorerie ne ferme en 2019. Enfin une bonne nouvelle ! Nous avons également évoqué le projet de pôle hospitalier du sud du département. La direction a confirmé une rumeur : il sera implanté dans le bâtiment 3 de la cité administrative à Avignon.

Au moment de la généralisation de l'accueil sur rendez vous, la CGT a demandé, logiquement, un retour d'expérience sur la préfiguration qui a eu lieu à Avignon depuis octobre 2017. La réponse laisse dubitatif : moins de dix rendez vous par mois. Quel succès ! Juste une question : pourquoi généraliser une modalité qui ne fonctionne pas ? La direction s'est montrée un peu gênée pour répondre à cette question, mais évidemment, la généralisation se fera.

Les points suivants ont été consacrés à la présentation du budget de fonctionnement 2018 de la DDFIP et à un rappel sur les modalités de remboursement des frais de déplacement.

Ensuite, pour répondre à la demande de la CGT fonction publique, le CTL a fait un point d'étape sur la mise en place du télétravail dans le département. Nous avons eu connaissance de quelques données chiffrées. Vingt candidatures ont été retenues, concernant toutes les catégories d'agents et la plupart des services (SIP, SPF, SIE, Direction, trésorerie, services de contrôle) Dans trois mois, des bilans individuels auront lieu. A l'été 2018, cette possibilité sera généralisée.

La CGT avait aussi demandé l'examen des modalités de mise en place du « suivi de compétences » dans le département à titre d'expérience. Après avoir dénoncé le manque de transparence de la direction sur un sujet préoccupant. Nous avons alors vécu un moment surréaliste quand le directeur a déclaré ne rien connaître des modalités de cette expérimentation. La DDFIP de Vaucluse se porte donc candidate pour toutes les expérimentations possibles, peu importe leur contenu et, une fois choisie, attend le mode d'emploi de la direction générale pour la mettre en place !

Les bras nous en sont tombés, sans que nous arrivions à déterminer s'il s'agit d'une grande naïveté (voire de l'amateurisme) ou d'un mensonge pur et simple. Nous vous invitons à prendre connaissance du tract national : <http://www.financespubliques.cgt.fr/content/2018-2019-alerte-mise-en-place-du-suivi-des-competences> pour connaître la position de la CGT sur les dangers de ce système.

A titre de question diverse, la CGT avait souhaité avoir des éclaircissements sur les modalités d'élaboration du vivier de l'équipe de renfort. Les explications tenant au calendrier données par la direction ne nous ont pas convaincu. Cette procédure opaque suscite un mécontentement légitime parmi nos collègues.

La délégation CGT a ensuite quitté la séance à 18 heures, considérant que les réunions institutionnelles n'ont pas vocation à s'étirer indéfiniment, surtout dans la mesure où celle-ci aurait dû être convoquée sur une journée entière.

Les représentant-e-s CGT au comité technique local :

- Françoise Rossinelli
- Frédéric Sottet
- Caroline Bollier
- Jérôme Brige

Avignon, le 20 février 2018